



PARADOXE

GROUPES *DE*
RESPONSABILISATION
POUR ADOLESCENTS
AICS*



GROUPE DE RESPONSABILISATION POUR ADOLESCENTS

*AUTEURS D'INFRACTIONS À CARACTÈRE SEXUEL

Nous proposons un groupe de **PAROLE** pour adolescents de 14 à 18 ans ayant commis un fait qualifié infraction à caractère sexuel (1.).

Le groupe, composé d'un maximum de 7 **ADOLESCENTS**, se réunira hebdomadairement pour une durée de 16 séances (hors vacances scolaires).

Dans un cadre sécurisant, **BIENVEILLANT** et respectueux de la parole et de l'écoute de chacun, nous évoquerons différents thèmes en lien avec les problématiques rencontrées tels que **L'ESTIME** de soi, les valeurs, les relations affectives et sexuelles, la transgression et les lois.

Conditions d'admission :

- > Existence d'un service mandant (Tribunal, SPJ, SAJ, ...)
- > Reconnaissance minimale des faits
- > Min 14 et max 18 ans
- > Contre-indications déterminées lors de la phase de pré-admission (lourdes pathologies psychiatriques, déficience mentale modérée à sévère, indisponibilité, etc.)

Aménagement au cas par cas sur base d'entretiens préliminaires.

(1.) Le programme s'étend également à la prise en charge de jeunes ayant posé des actes sexuels non-judicialisés (moyennant examen approfondi de la demande et mandat SAJ)

CONTACT: Unité de Psychopathologie Légale (asbl) - **PARADOXE** Rue Despars 92, 7500 Tournai

Tel : +32(0)69 888 333 Fax: +32(0)69 888 334 Email: centredappui@uppl.be Site : www.uppl.be

EQUIPE

JULIEN LAGNEAUX,
Criminologue, Sexologue, Directeur
LUCA CARRUANA,
Psychologue
Dorothee ROUSSEAU,
Psychologue
Véronique SERMON,
Criminologue, Sexologue
Bertrand JACQUES,
Assistant Social, Sexologue



PARADOXE

